

	Compte-rendu de réunion		Auteur : AD Version : 1 Page 1 / 5
	Conseil d'Administration du 05/01/2024 à 14h en visioconférence		

Membre du CA	Présent	Excusé	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Didier BOUET	X			Yves FRECENON		X	
Léo BOUET		X		Patrick JOUVE	X		
Julien CARRÉ	X			Frédérique LAGIER	X		
Didier CHAPTAL		X		Benoît CHAMBIOT-CLERC	X		
Alexane DORLEAC	X			Bérangère RONZON	X		

Avant de démarrer l'ordre du jour, le bureau a validé:

- le CR du CA du 22/12/2023

Ordre du Jour

- **nouvelle campagne de financement du contrôle laitier aux adhérents**
- **pesée des cabris**
- **listing des adhérents et carte des éleveurs en ligne**
- **validation du Bulletin d'adhésion 2024**
- **Lettre aux éleveurs**
- **questions d'éleveurs**
- **questions diverses (SIA, DIVAGRI...)**

1) Nouvelle campagne de financement du Contrôle Laitier (CL) aux adhérents

Julien s'est rapproché de l'exemple CL du Cantal pour avoir une idée de leurs tarifs: 15.5€/déplacement donc à chaque contrôle-pesée + 10.4 € par animal (forfait animal à payer une seule fois par an).

Besoin de se renseigner sur les tarifs CL dans les autres départements pour ajuster l'enveloppe à allouer et la proposition de financement/aide aux éleveurs qui souhaiteraient participer:

- CL 07: Léo va se renseigner
- CL 38: Bérangère se renseigne
- 43: on demande à DC s'il peut avoir des infos
- 63: Patrick demande à la CA
- 42: Julien s'en occupe

On parle bien uniquement de la prestation pesée de lait et non pas de prise en charge sur du conseil (alimentation ou autre qui est aussi proposé par le CL)

Autres éléments du cahier des charges à respecter pour toucher l'aide financière de l'asso:

- **réaliser au moins 3 CL /campagne.** Si l'éleveur souhaite effectuer plus de contrôles dans l'année, ils ne seront pas pris en compte dans l'aide financière et seront donc à sa charge
- avoir son **inventaire à jour**
- **seules les chèvres MC avec une TSE <25% (=75% de CAR)** seront prises en compte dans les aides sur la facture totale. Les autres races ou croisement ne bénéficieront pas de l'aide CL

Idée de budget prévisionnel (à affiner): on partirait sur une enveloppe de 3000 € alloués au CL pour 2024, avec environ 10€ d'aide max /chèvre (remplissant les conditions), soit un total de 300 chèvres avec un nombre limité de chèvres subventionnées par élevage (fixer un plafond par rap à une moyenne de cheptel MC par exemple)

=> **tarif/chèvre + plafond à définir après contact des différents CL des départements.**

2) Pesées des cabris

Pour dynamiser la participation à la prochaine campagne de pesée de cabris, on envisage un financement à part pour ne pas pénaliser les participations CL. Chaque éleveur remplissant le cahier des charges pourra bénéficier d'une enveloppe en fin de campagne pour avoir participé au pesées, rempli correctement son fichier, transmis correctement ses données et resté disponible et joignable par le référent pesée de l'association (Alexane D.) et/ou les étudiants lors de l'analyse des données quand cela sera nécessaire (rdv téléphonique voire visite de l'élevage).

- **conditions d'éligibilité à l'enveloppe cabris:**

- 1000 €max de financements en 2024

- **Pour toute 1ère participation aux pesées à partir de 2024** (NB: les élevages ayant effectués des pesées avant 2024 pourront aussi en bénéficier une fois):

Une aide plafonnée à **100 euros max par éleveur** pour l'achat de matériel de pesée (peson mécanique ou électronique). Pour les exploitants assujettis à la TVA, seul le montant HT sera pris en charge. Pour les autres, l'intégralité de la facture TTC sera prise en charge. A noter que les frais de ports ne seront pas pris en compte.

- **Pour les années suivantes** (pour les éleveurs ayant déjà bénéficié de "l'enveloppe peson"):

- un tarif fixé au chevreau : **2.5€/cabri pesé éligible***

- plafond max de **80 chevreaux éligibles*** pesés par ferme

- **minimum de 20 chevreaux éligibles pesés 3 fois ? (à confirmer)**

- **au moins 3 pesées à effectuer:** à la naissance, à 1 mois, au sevrage (entre 2 mois et 3 mois)

- Avoir transmis son **inventaire 2024 ET sa MAJ** à l'association (avant le 31/12/2024 ou de l'année n)

***Les chevreaux éligibles** sont les mâles et les femelles issus de mères à **75% de CAR minimum** (TSE <25%) **et** de pères à **87.5% de CAR minimum** (<ou égale à un TSE de 12.5%)

=> **il faut donc également TRANSMETTRE sa MAJ d'inventaire avec les naissances de l'année n et leurs parentés** pour pouvoir bénéficier de l'enveloppe "pesée cabris"

- Paiement à la fin de la campagne (fin décembre de l'année n), après vérification de l'**éligibilité des chevreaux pesés** et le **sérieux des données collectées et transmises** ainsi que sous présentation de la **facture du matériel de pesée** (cas de la 1ère participation) et envoi **de la MAJ de son inventaire de l'année n**.

Alexane (référente pesée cabris) s'occupe de rédiger un mail de lancement de campagne de la pesée 2024 avant le 15/01 (si possible), en présentant le financement pour cette année, et en rajoutant les liens vers le site vers les vidéos des méthodes de pesée et les fiches pesées cabris et tableau Excel. Ce mail sera relu puis validé (par échanges de mails) par l'ensemble du CA avant envoi aux adhérents.

3) listing des adhérents et carte des éleveurs en ligne

Une **carte** a été intégrée à la page d'accueil du site pour faire apparaître tous les éleveurs adhérents (n et n-1) lorsqu'ils auront répondu "OUI" à la diffusion de leurs données dans le nouveau bulletin d'adhésion.

Dans le cas où ils sont aussi référencés sur Google, la localisation apparaîtra avec les infos publiques déjà diffusées par l'éleveur via Google. S'ils ont répondu "OUI" mais ne sont pas référencés via Google, leur localisation apparaîtra avec leurs noms/nom de l'exploitation/ville.

Un listing Adhérent (à part), comprenant seulement les adhérents (n et n-1) qui ont coché "OUI, je veux partager toutes mes infos" sera également consultable sur le site, rubrique "**Rencontrez les éleveurs**".

Pour bien comprendre, ce listing public est extrait d'un fichier "base de données des adhérents", qui lui est plus complet et comprend toutes les informations des adhérents renseignées sur le bulletin d'adhésion (coordonnées, type d'élevage, taille troupeau, montant de cotisation etc.). Ce fichier base de données est protégé et n'est consultable que par certains membres du bureau et par Louise (IDELE). Il n'est en aucun cas communicable et communiqué à qui que ce soit d'autres.

Lorsque l'éleveur aura répondu "NON" à la diffusion de ses données (ou pas répondu), il n'apparaîtra ni sur la Map ni sur le listing public.

Si une personne veut rentrer en contact avec un éleveur adhérent de la map il aura ses infos sur le listing et si pas d'infos, il devra passer par l'association (mail), qui enverra sa demande à l'éleveur sollicité, lui même ainsi libre de répondre ou non au demandeur.

4) validation du Bulletin d'adhésion 2024

Le bulletin d'adhésion a été modifié notamment concernant la politique de diffusion des données des adhérents. A la dernière version "brouillon" il faut rajouter le choix de la diffusion des coordonnées à tous les adhérents et pas seulement aux éleveurs.

Le bulletin sera pour la dernière fois cette année envoyé par courrier à tous les adhérents avec la lettre info de début d'année. Il sera par la suite, soit téléchargeable puis renvoyé complété par mail par l'adhérent, soit envoyé par courrier puis renvoi complété par mail ou par courrier par l'adhérent (cf. paragraphe en-dessous: choix de diffusion lettre info et autres par mail ou encore par courrier)

Une seconde question sera posée sur le BA pour que l'adhérent dise s'il souhaite continuer de recevoir son BA, ses lettres infos et autres courriers officiels :

- uniquement par mail (plus d'envoi papier)
- encore par courrier (doublé du mail général)

C'est Patrick qui s'occupe des modifications du BA et le fera valider par la suite au CA par échanges de mails.

5) Lettre aux éleveurs

Léo se charge de rédiger la lettre info de début d'année aux éleveurs adhérents sur le même modèle que l'an passé avec:

- présentation des vœux
- bilan/résumé AGO 2023
- présentation de la nouvelle équipe du bureau et des commissions
- les différents projets (CL/pesée cabri/catalogue boucs/pépinière)
- un bref retour des rencontres caprines 2024
- petit paragraphe pour rappeler à tous les adhérents de bien remplir et renvoyer son bulletin d'adhésion cette année avec les 2 options cochées (diffusion ou non des données sur le site + envoi mail // courrier)

Une relecture par le CA et validation par retours de mail seront effectuées avant envoi.

5) Petites Annonces du site

Le formulaire en ligne des "petites annonces" du site ne fonctionne pas. Une fiche à compléter (formats Word ou Libre Office) est donc en cours d'élaboration par Patrick et Alexane et en attente de validation. Elle accompagnera

le texte de l'éleveur qui veut poster une annonce et ses photos afin d'aider Patrick à aller plus vite dans la publication de l'annonce sur le site.

6) Question éleveur

***Pauline Bouchereau**: annonce bouc => En cours, Patrick voit par mail avec elle (il attend sa réponse après 1ers échanges)

***Asso Tri** (dans le Doux): 43 chèvres MC + 1 bouc castré MC. Envoi de l'inventaire à Julien (OK, en cours). L'asso cherche un bouc pour prêt de septembre à novembre 2024. Elle se tourne vers nous pour qu'on les aiguille vers des éleveurs intéressés => Bérangère serait ok car pratique qu'elle fait déjà. Elle va prendre contact avec eux.

9) Question diverses

***SIA-échanges avec DIVAGRI**: 1er retour de mail après le dernier CA de la part de DIVAGRI concernant le SIA => les futurs contraintes sanitaires fièvreQ et MHE ne sont pas encore connues. il sera nécessaire de revoir par mail pour les conditions de prise en charge (ou non) du transport des animaux et l'organisation, car mail flou à ce sujet.

Benoît ne peut pas aller à la RU DIVAGRI en présentiel le 17/01 prochain. RU importante. Frédérique regarde si elle peut y aller pour ne pas louper d'infos sur les dossiers sub + PRM.

=> Prise en charge frais A-R de Frédérique pour cette RU ?

Et de façon plus générale si Benoît dans le futur doit aller à une RU DIVAGRI en présentiel, **peut on envisager une prise en charge des frais km ?**

NB: Suite à des échanges de mails après l'envoi de la 1ère version de ce CR, le CA a validé que les frais kmétrieques pour les RU obligatoirement en présentiel de DIVAGRI seront pris en charge par l'asso sous présentation des factures de transport (essence, péage ou billets de train etc.).

* **Rencontres Caprines 2024**: Covoiturage pour l'aller avec Louise (donc partage des frais) mais pas pour le retour. Toujours prise en charge des frais km par l'asso. Hébergement pris en charge mais plus les 250 euros de l'IDELE

***Evolution lettre info**: "pimpage" de la lettre info? Volonté de refaire une lettre info dans l'année (été ou automne). Julien se rapproche d'écoles de com' pour voir si des étudiants pourraient soit proposer une lettre type (avec la charte graphique de l'asso) qu'on n'aurait plus qu'à compléter à chaque fois, ou bien, si possibilité qu'ils rédigent la lettre avec mise en page incluse après échanges et points principaux donnés par écrit de notre part (un peu comme sur l'idée des étudiants ISARA pour les pesées cabris à qui on délègue l'analyse des données).

Fin de réunion.

Les prochaines dates de réunion du Conseil d'Administration auront lieu le:

26/01 à 14h, en visio

Merci.